

POUR QUI ?

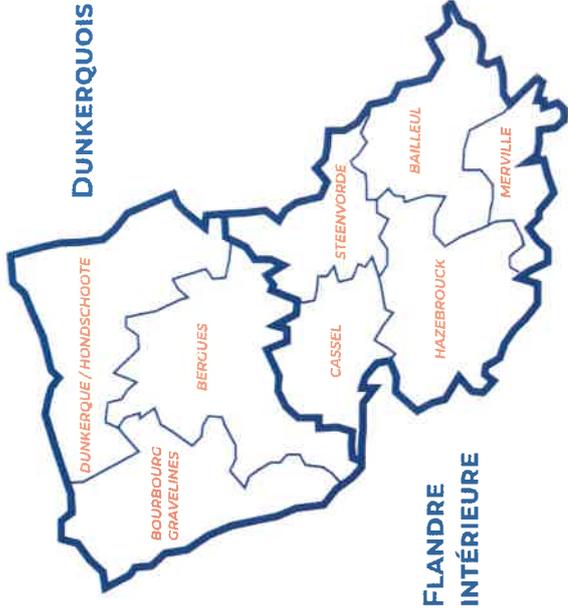
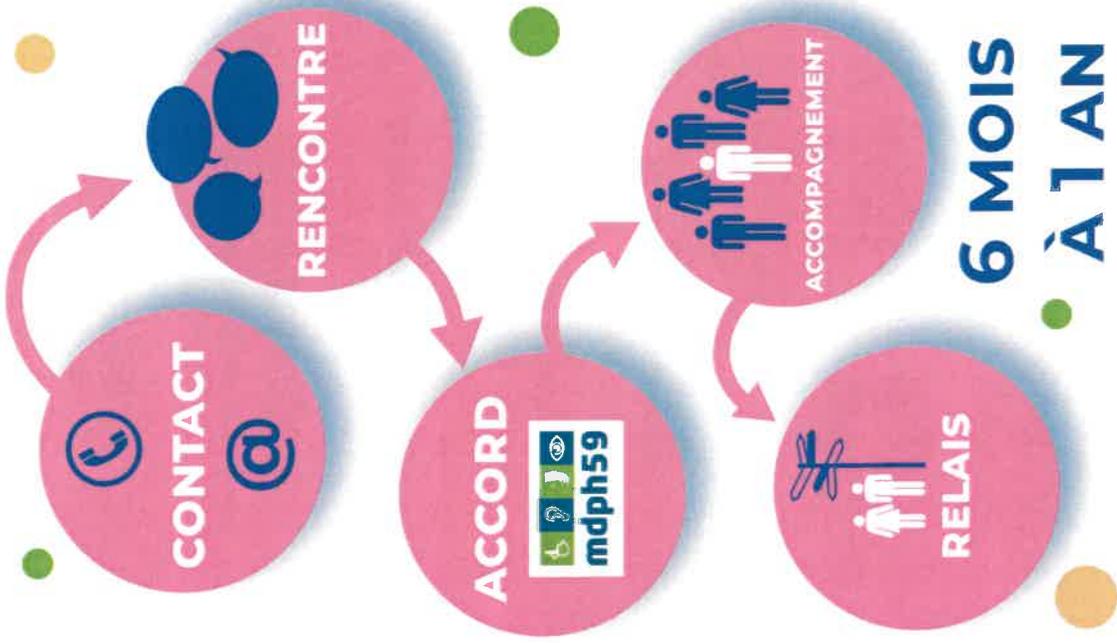
TOUTES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP :

- ▶ SANS SOLUTION
- ▶ OU EN RISQUE DE RUPTURE

AVEC QUI ?

- ▶  LA MDPH
- ▶  LES ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX
- ▶  LES SERVICES D'ACTION SOCIALE
- ▶  LES MAIRIES, ASSOCIATIONS,
CAF, CPAM ...
- ▶  LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
- ▶  L'ÉDUCATION NATIONALE
- ▶  LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

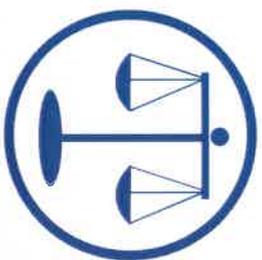
LE PARCOURS



COMMENT ?

- ▶ **PRESTATIONS DIRECTES**
(PROFESSIONNELS DU PCPE OU LIBÉRAUX)
- ▶ **EVALUATION**
ORIENTATION
- ▶ **AIDE AUX AIDANTS**





LE PCPE FLANDRES S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHÉ

« **UNE RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS** »
QUI FAIT SUITE AU RAPPORT
« ZÉRO SANS SOLUTION »

Pour une durée déterminée et transitoire, il organise avec les partenaires sur le territoire des interventions au plus proche des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

IL S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHÉ INCLUSIVE



Nous contacter :

87 rue Lutun 59116 HOULPLINES

Nathalie LASSUE
Secretariat

03.20.10.90.45

Muriel GRUSON

Responsable – Coordinatrice

pcp@anaji.fr

Audrey RINGOT

Coordinatrice de parcours

Catherine VILCOT

Éducatrice spécialisée
Dunkerquois

Blaise TASSIN

Éducateur spécialisé
Flandre Intérieure

UN DISPOSITIF CO-PORTÉ PAR :

Afeji

TOUTES LES VES OUF L'AMÉRIQUE



apras

